



DANS CE NUMÉRO

. Editorial - page 1

. Nouvelles de l'EAFS - page 2 à 6

. Nouvelles de l'AFCAF :

- Compte-rendu de l'AG de l'AFCAF 09/2024 - page 2

- Résultats du concours d'élevage 2024 - page 8 & 9

Editorial

L'AFCAF a été officiellement *créée le 11 avril 2005* sous l'impulsion de *pionniers français* parmi lesquels se trouvaient Marcel Jullian-Binard, Claudia Boittin, Odile Abrial, Laure Dessiaume, Anne-Sophie Viénot, Jean-François Cochet, Joël Million-Rousseau et avec l'aide de l'un des développeurs de la race en Belgique, Jan Driessen.

Dès le départ l'AFCAF a eu pour objet de *promouvoir l'élevage et l'utilisation du cheval Arabo-Frison* en France selon les règlements techniques de l'EAFS elle-même créée en mars 2000 et siégeant alors à Maaseik. En 2006, pour aider les éleveurs français, arrive *Kenzo du Bélier 007* propre frère de Dark Ynte 002, fils de Yk Dark Danilo 001 et de Dark Xena par Folkert 353, chez Odile Abrial qui brillera en concours d'attelage avec cette perle noire. *Depuis plusieurs étalons* sont apparus sur notre territoire national, Dark Nico 011, Ardan du Bélier 018, Marko 020, Yk Dark Udo 021, Oxho des Brumières 026, Zabir Faa El Van De Oosterzande 028, Wlahad des Brumières 029, Hermès Look DP 030, Himalaya du VDCN 031, First du Valat et Lord Glamour DP soulignant la qualité de l'élevage français. Une bonne vingtaine de poulains arabo-frisons naissent chaque années et nous comptons plus de 500 chevaux arabo-frisons en France.

Durant ces vingt années *nos chevaux se sont illustrés dans différents types de compétitions soulignant leur polyvalence sportive*. Ainsi, Sébastien Mourier puis Benjamin Aillaud ont brillamment fait valoir au niveau international notre belle race en concourant pour le Haras de La Pourcaud d'Eric Bowman. Au niveau national on doit citer Tessa du Perche, Hermès Look DP et Zabir Faa El Van De Oosterzande en dressage, Ardan du Bélier et First du Valat en CSO et CCE, ou encore Renske H championne de France en Endurance en attelage en 2014 et 2015.

Mais si l'élevage se porte bien, il n'en va pas de même pour notre association qui compte de moins en moins d'adhérents (Effet COVID avec réduction de la vie sociale et équestre? Crise d'adolescence? Perte d'attractivité?). *Une enquête* va vous être proposée dont les résultats nous permettraient peut-être de retrouver des pistes dynamisantes pour retrouver un deuxième souffle comme chez nos amis belges l'on fait.

Je souhaiterais que nous soyons nombreux à nous retrouver en septembre prochain pour fêter notre vingtième assemblée générale!

JA Chaumier



Les nouvelles de l'EAFS

Le 13 septembre 2024 lors de l'assemblée générale de l'AFCF a eu lieu la présentation par Annelies Verburgt (secrétaire de l'EAFS) assistée de Bart Maes (président de l'EAFS) du **nouveau règlement d'élevage** mis en place par l'association européenne du cheval arabo-frison (EAFS) depuis le 1^{er} Janvier 2024.

Ce nouveau règlement du programme d'élevage du cheval Arabo-Frison (AF) vise à améliorer la race. **L'objectif est de développer un cheval de sport polyvalent pour diverses disciplines tout en pouvant rester un cheval de loisir.** Le studbook est divisé en **une section principale et une section supplémentaire**. La section principale spécifie les limitations de sang que les AF doivent avoir dans les différentes classes. Cela s'applique aux pourcentages de sang arabe, de sang frison et de sang étran-

ger des races acceptées par le programme d'élevage. Les marques blanches autorisées sont également définies dans le programme d'élevage. Seuls les AF correctement élevés peuvent former la base du programme d'élevage. (Suite page 3)

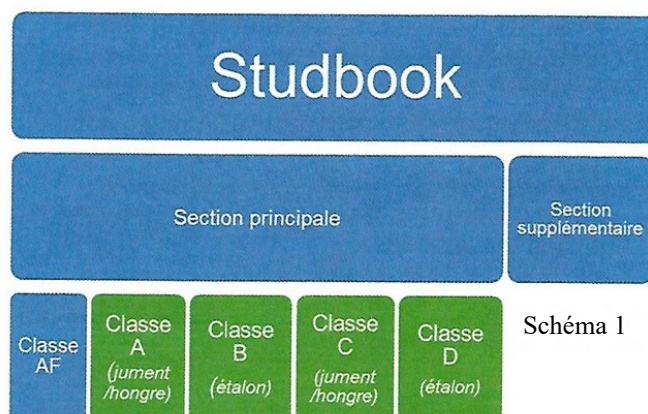
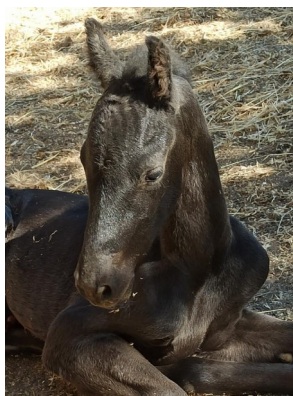


Schéma 1

Les nouvelles de l'AFCF

L'Assemblée Générale de l'AFCF s'est tenue samedi 13 septembre 2024 au Pôle européen du cheval à Yvré l'Évêque dans la banlieue du Mans. Une vingtaine d'adhérents étaient présents. Le conseil d'administration de l'AFCF était représenté par Odile Abrial présidente, Anne Sophie Vienot pour le site AFCF, Marie Catapano et Sophie Vouzelaud. Claire Bougeret, Camille Gasmi, Geneviève Cortot trésorière et Perrine Mathiaud secrétaire étaient excusées. Parmi les points de l'ordre du jour, il y avait le renouvellement du CA. Odile Abrial et Anne Sophie Vienot en fin de mandat ne souhaitent pas leur renouvellement, par contre pour Geneviève Cortot, Camille Gasmi, Claire Bougeret le renouvellement était proposé et elles ont été réélues. Marie Catapano a émis le souhait de quitter le bureau alors que Jean Albert Chaumier, sous l'influence d'une forte sollicitation d'Odile Abrial, s'est vu confié la présidence de l'AFCF et Noémie Charnay-Ducloix intégrait le bureau. Cette AG de l'AFCF s'est tenu en présence de membres du bureau de l'EAFS dont Bart Maes président, Annelies Verburgt secrétaire Koen Maes trésorier et Dirk De Prest responsable de la communication sur les réseaux sociaux. Cette AG a permis à nos collègues de l'EAFS d'expliquer le nouveau règlement d'élevage des Arabo-frisons et d'annoncer l'arrivée d'un deuxième règlement d'élevage, celui des warmblood-Fries (frison-sang chaud) qui depuis notre AG a été validé par les ministères de l'agriculture belge, néerlandais et français.



En ce qui concerne l'élevage français en 2024 les chiffres sont très stables avec 23 naissances de 10 étalons différents; ainsi il y aurait environ 500 chevaux arabo-frisons (AF) dans notre pays. Mais ces chiffres nous font constater une forte disproportion entre ce nombre de chevaux AF et le nombre de cotisants à l'AFCF. Même si nos finances restent à l'équilibre, elles deviennent fragiles, et il devient urgent de remobiliser toutes les bonnes volontés pour redynamiser notre association. Une enquête va être lancée pour retrouver une dynamique positive pour fêter dignement les 20 ans de l'AFCF lors de notre prochain rassemblement les 13 & 14 septembre 2025.

En fin d'AG, Odile Abrial a offert un apéritif pour son départ. Nous la remercions pour le travail effectué. Nous remercions également Anne Sophie Vienot pour son investissement. Des fleurs ont été offertes à Odile et Anne Sophie. Nous nous sommes retrouvés à la suite pour un repas tous ensemble.

Le bureau de l'AFCF

Si l'animal ne répond pas aux exigences pour être inclus dans la section principale mais correspond toujours au standard phénotypique de la race et à l'objectif d'élevage, il peut être inclus dans la section supplémentaire du studbook. La décision d'inclure ou non dans la section supplémentaire appartient au conseil d'administration du studbook.

Le morphotype (phénotype) d'un cheval AF est légèrement baroque, avec une légère apparence frisonne et une apparence sportive et athlétique de couleur noire. L'AF est harmonieusement construit avec de l'espace pour le cœur et les poumons. Le cheval est compact, pas trop long, avec une profondeur et une largeur suffisantes dans le corps, de préférence avec une construction ascendante. Le garrot est bien développé et long, ainsi que l'épaule. La tête doit être noble avec de belles petites oreilles pointues se dirigeant l'une vers l'autre, et de grands yeux expressifs et sombres. L'os nasal peut présenter une légère apparence arabe. L'encolure a une longueur suffisante et est dirigée vers le haut, galbée et bien connectée à une épaule inclinée. Le dos est bien musclé et pas trop long. La croupe ne doit pas être inclinée mais large et longue. La connexion entre le dos et la croupe est puissante. Le mouvement au pas est puissant et spacieux. Le trot doit être dirigé vers le haut avec un rythme vigoureux, spacieux depuis l'épaule, et avec des postérieurs forts et engagés, de sorte que le cheval se déplace vraiment en montée. Le galop doit se dérouler calmement avec le même rythme, avec une jambe arrière bien portée. Les postérieurs doivent être bien engagés sous le corps dans un mouvement délié en trois temps. Aux 3 allures, l'AF doit se déplacer avec fluidité dans un rythme régulier. L'AF est très intelligent, prêt à travailler, super désireux d'apprendre, motivé, fiable et affectueux. La race a un esprit sensible et une haute tolérance à la peur. Il a un caractère vif et coopératif. La race possède de l'endurance, de la persévérance et est facile à entraîner.

Le studbook du cheval AF se compose donc d'une section principale et d'une section supplémentaire. **La section principale est divisée en 5 classes (schéma 1 p 2).** La classe 1 est la classe d'enregistrement générale à la naissance. À partir de là, le cheval peut progresser vers les classes de promotion A ou C pour une jument ou un hongre, et B et D pour un étalon, après avoir subi une inspection par l'EAFS ou l'AFCAF (studbook sœur en France) à l'âge de 3 ans ou plus et en remplissant certaines conditions. La section supplémentaire n'est pas classée en classes ; cette section s'adresse à tous les chevaux qui ressemblent à un AF en apparence mais ne

remplissent pas les conditions d'admission dans la section principale.

Le calcul des pourcentages sanguins est basé sur les 4 dernières générations connues de parents. Pour les chevaux ou ancêtres de chevaux d'autres studbooks dont les pourcentages sanguins sont calculés, l'EAFS prendra le pourcentage obtenu à partir de ce stud-book. Pour les chevaux ou ancêtres de chevaux issus d'autres studbooks qui ne calculent pas de pourcentages sanguins, il est supposé que ces chevaux sont 100%. Par exemple, un cheval inscrit au studbook BWP ou Selle Français sera considéré comme 100% sang chaud. Une exception est faite s'il peut être démontré clairement et sans équivoque que le cheval possède certains pourcentages de sang dans une ascendance récente.

Les poulains AF doivent satisfaire aux limites sanguines suivantes pour être admis en classe 1 (classe d'entrée) : au moins 3 % de sang arabe STB : pur-sang arabe (ox), shagya (sha), anglo-arabe (aa), au moins 25 % de sang frison STB, et éventuellement du sang étranger avec un maximum de 50 % de sang provenant du studbook de l'une des races suivantes : Pure Race Espanol, Lusitanien, Lipizzan, Kladruber, Orlof, Morgan, Hackney ou Warmbloods européens. Ces poulains de la classe 1 doivent impérativement avoir une robe noire ; ils n'ont pas de marques blanches ou seulement les marques blanches autorisées (schéma 2 & 3).

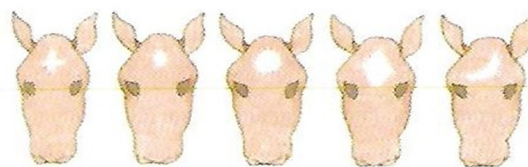


Schéma 2 : Taches blanches autorisées dans la section principale du studbook

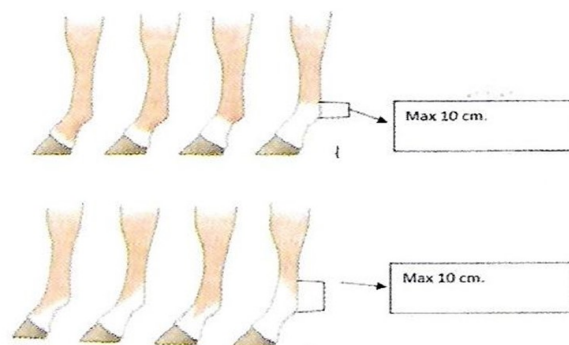


Schéma 3 : Balzanes autorisées dans les classes C & D de la section principale du studbook

En remplissant ces conditions ils peuvent se présenter à un concours d'élevage qui a lieu chaque année en France, en Belgique et aux Pays Bas puis à partir de 3 ans afin d'être promu à la classe A, B, C ou D (schéma 4)

La classe A est une classe pour les juments et les hongres remplissant les **8 conditions** suivantes : une robe noire, le morphotype de la race, être déjà inscrit en classe 1, avoir au moins 3 ans et une taille minimale de 1,55 m, et bénéficié à l'inspection d'au moins une 3^{ème} prime. Ces juments ou hongres doivent avoir une lignée d'au moins 4 générations connues et le père doit être un **étalon approuvé** par l'EAFS ou par l'un des studbooks des races acceptées par l'EAFS. Leur pourcentage de sang doit être d'au moins 3 % et maximum 40 % de sang arabe STB et d'au moins 50% de sang frison STB auxquels peut également s'ajouter du sang étranger dans les limites d'un maximum 25 % de sang étranger autorisé .

La classe B est une classe pour étalons. Ils doivent remplir les mêmes conditions que la classe A en dehors de la taille qui est fixée à au moins 1,58m à 3 ans et qu'ils doivent satisfaire à l'examen et au rapport vétérinaire, au typage ADN, à une qualité de leur semence (avec 1000 TNB (Total Normal Moving Cells) pour un étalon de 3 ans avec 45% de taux de fertilité et un minimum de 2500 TNB pour un étalon de 4 ans ou plus avec 50% de taux de fertilité), au bilan radiologique, aux tests bactériologiques (annuels), et à l'absence des gènes pathologiques. Un Arabe-Frison de la classe B a au minimum 6% et au maximum 40% de sang arabe et au minimum 50% de sang frison. Il peut également avoir au maximum 25% de sang provenant d'une des races étrangères autorisées.

La classe C est une classe de promotion dans laquelle les chevaux sont inclus après évaluation et notation lors d'inspections organisées par l'EAFS ou l'AFCAF. Comme la classe A, c'est une classe

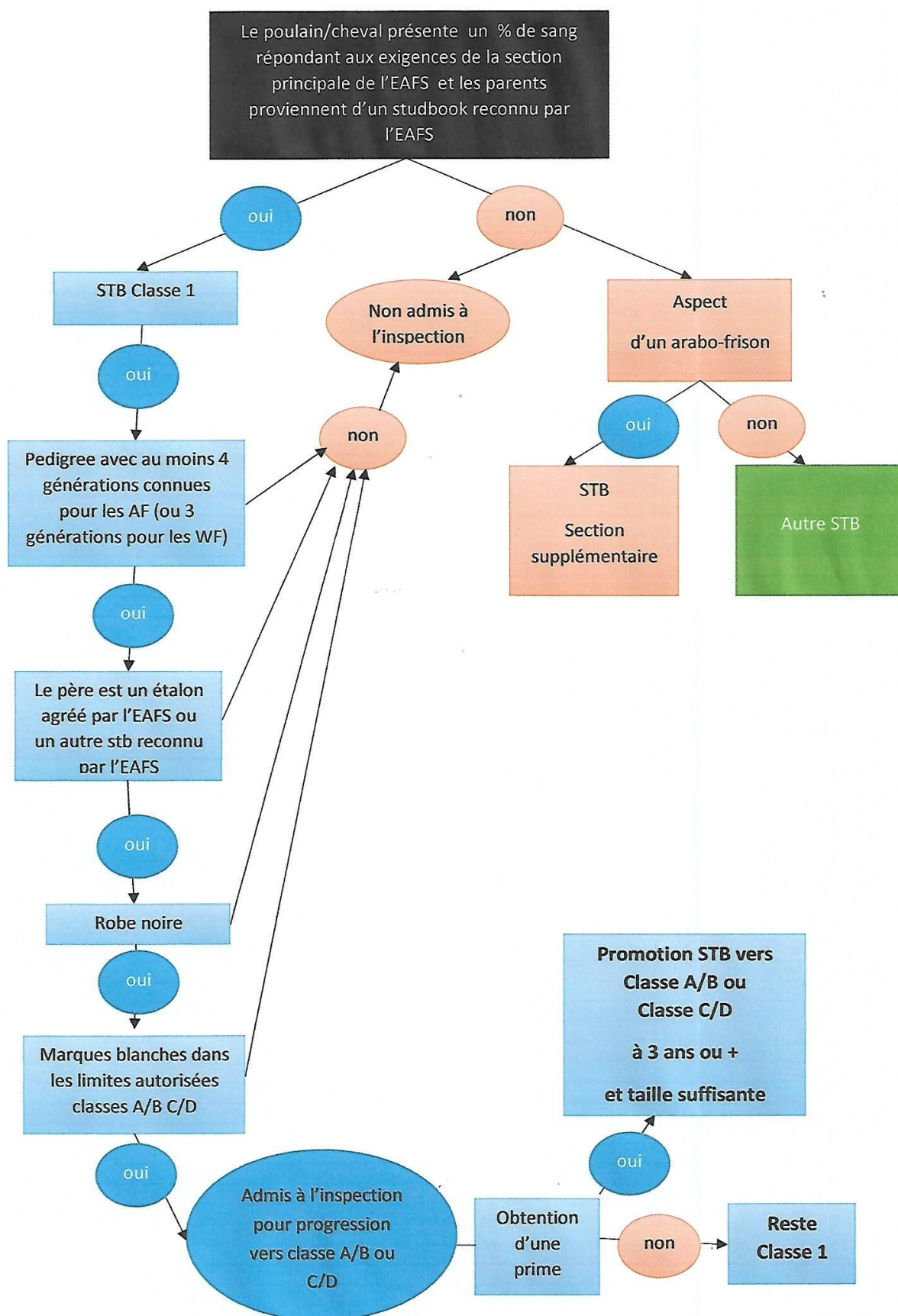
pour les juments et les hongres, mais les critères concernant les pourcentages de sang et les marques blanches autorisées sont plus indulgents que pour la classe A. Cette classe a pour but de fournir des occasions d'évaluer les valeurs de sélection de juments et de hongres arabo-frisons prometteurs. Ces chevaux permettent l'introduction de nouvelles lignées et des qualités sportives supplémentaires dans la race arabo-frisonne, améliorant ainsi encore davantage la race. En fin de compte, cela doit conduire au développement de chevaux améliorés adaptés à divers sports et activités. La différence avec la classe A réside dans les pourcentages de sang. Dans cette classe C, les chevaux doivent avoir au moins 3% de sang arabe STB (PSAR (Ox), Shagya (Sha), Anglo-Arabe (AA), au moins 25 % de sang frison STB. Du sang étranger peut également être ajouté avec un maximum de 50% de sang étranger STB.

La classe D est une classe semblable à la classe B, c'est une classe pour les étalons, mais les critères concernant les pourcentages de sang et les marques blanches permises sont plus indulgents que pour la classe B. Cette classe D, comme la classe C, a pour but de permettre de déterminer les valeurs de reproduction des étalons noirs arabo-frisons prometteurs. Ces chevaux peuvent introduire de nouvelles lignées et des qualités sportives supplémentaires dans la race arabo-frisonne, améliorant ainsi encore davantage la race. Cela peut finalement conduire au développement de meilleurs chevaux adaptés à divers sports et activités.

Selon des pourcentages de sang excessivement différents, les étalons peuvent être soumis à une limite d'élevage de 10 saillies par an. Ils doivent répondre aux mêmes exigences que les AF de classe B en dehors des pourcentages de sang qui sont au moins 6 % de sang arabe STB (PSAR, Shagia, anglo-arabe), et au moins 25 % de sang frison STB associé à un maximum de 50% de sang étranger STB provenant d'une des races déjà énumérées.

Promotion vers	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D
Pour qui :3 ans & +	Juments & Hongres	Etalons	Juments & Hongres	Etalons
% sang arabe mini	3%	6%	3%	6%
% sang arabe maxi	40%	40%		
% sang frison mini	50%	50%	25%	25%
% sang étranger maxi	25%	25%	50%	50%
Taille exigée	1,55m	1,58m	1,55m	1,58m

Schéma 4 : arbre décisionnel d'orientation d'un poulain AF dans le studbook



Les marques blanches ne sont permises que sur la tête au-dessus de la ligne des yeux, comme le montrent les exemples du schéma 2, et sur les membres (seulement pour les classes C & D) limitées à partir du sabot jusqu'à un maximum de 10 cm au-dessus du sabot, comme indiqué dans le schéma 3.

La section supplémentaire ou « auxiliaire » est destinée aux chevaux qui ressemblent à un arabo-frison en apparence, mais ne répondent pas aux exigences de la classe 1 de la section principale. Si le studbook détermine que le poulain ou cheval ressemble plus à une autre race, il conseillera au propriétaire d'aller vers un autre studbook plus adapté.

Remerciements à Odile & Anne-Sophie

Ce n'est qu'un au revoir au conseil d'administration de l'AFCAF mais pas un adieu à l'AFCAF, nous l'espérons tous!

Et oui en septembre dernier **Odile Abrial** notre présidente et **Anne-Sophie Vienot** notre secrétaire après avoir participé à la création de l'AFCAF et l'avoir servi sans relâche pendant deux décennies, ont passé la main et quitté le conseil d'administration de l'AFCAF.

Leur engagement reste essentiel pour nous tous. De par les nombreux services rendus et leurs connaissances accumulées, nous ne pouvons pas nous sépa-

Par ailleurs, lors de cette assemblée générale de l'AFCAF, les représentants de l'EAFS ont présenté un nouveau règlement d'élevage voisin de celui des AF intitulé Warmblood-Fries (WF) offrant une opportunité de solution aux problèmes de la consanguinité des Frisons. Aujourd'hui ce règlement F est entériné par les ministères de l'agriculture belge, hollandais et français. Ces deux règlements sont consultables sur le site de l'EAFS (eafs.be) en attendant un article qui sera publié dans le prochain numéro de la Gazette.

AS Viénot & JA Chaumier

rés de leurs conseils, et nous proposerons à l'assemblée générale de 2025 de modifier nos statuts pour créer un sénat et les y installer dans une activité consultative destinée à pérenniser leur engagement dans notre association, assurant ainsi une continuité évolutive. Actuellement Anne-Sophie et Odile continuent à participer en tant que conseillère aux réunions Teams mensuelles du bureau de l'AFCAF et Odile garde ses fonctions au sein du bureau de l'EAFS.

Nous les remercions encore vivement pour toutes ces années de bénévolat!!!

Le bureau de l'AFCAF



Odile Abrial et son Kenzo du Bélier



Anne-Sophie Viénot et Hermès Look D



Résultats du XVII^{ème} concours d'élevage de L'AFCAF

sous l'égide du nouveau règlement de l'EAFS

Au pôle européen du cheval d'Yvré l'Evêque (Le Mans)



Notre XVII^{ème} concours d'élevage de l'AFCAF s'est déroulé sous la Présidence d'Odile Abrial assistée des juges Jos Van de Wal, Herman Van Den Broeck, et Bart Maes et de la secrétaire de l'EAFS, Annelies Verburgt.

Il a débuté par la présentation du magnifique **Lord Glamour DP (photo 1)** propriété de AS Viénot (élevage du perche) candidat à l'agrément d'étalon ; il a d'abord satisfait à la visite vétérinaire puis aux trois temps de l'inspection des juges avec les notes de 7,5 pour le pas et le trot et de 8,5 pour le galop ; son attitude au travail et son mental ont été cotés 7,5. Ainsi, Lord Glamour DP a été accepté pour envisager une mise à la reproduction. Ce fils du célèbre Glamourdale (BDR +11 avec mention étalon améliorateur pour le dressage pour l'IFCE) monté par la célèbre cavalière anglaise Charlotte Fry et de Tessa du Perche (jument ayant atteint le niveau Pro Elite Grand Prix en dressage avec IDR 130 en 2012 et BDR +18) par Dark Ynte 002 était déjà agréé pour la reproduction par l'Anglo European Studbook ou AES. **Lord Glamour DP présente donc un très fort potentiel génétique pour le dressage.**

Durant ce concours, un autre étalon était mis à l'honneur, **Zabir Faa El Van Den Oosterzanden 028 (photo 2)** ; sa propriétaire, Marie Catapano s'est vu remettre un « **certificat sport** » pour l'ensemble des **très belles performances de cet étalon sur les carrés de dressage.**

Pour le concours modèle et allures, 14 arabo-frisons étaient inscrits dont 12 poulains. Malgré cette plus faible participation que les autres années,

les résultats montrent une **excellente production française puisque tous les poulains ont reçu une première prime** soulignant les difficultés de choix pour assurer un classement le plus objectif possible par les juges.

L'inspection s'est faite selon le nouveau règlement AF :

Classe 1 direction classe A, 4 poulaches nées en 2024 s'affrontaient donnant le classement suivant

- 1A Ziva du Perche par Hermes Look DP 030 et Adeline du Perche par Wobke 403 (photo 3)
- 1B Ayala Blacknight MGC par Zabir FEVDO 028 et Blomke Fan de Groenesteegh par Alwin 469
- 1C Apollonis Blacknight MGC par Zabir FEVDO 028 et Madline du Perche par Dark Danilo 001
- 1D Zya des Abysses par Himalaya du VDCN 031 et Victoria Van Jagershof par Gharib Ox Liberator

Classe 1 direction classe B, 5 poulains nés en 2024 s'affrontaient donnant :

- 1A Abel Blacknight MGC par Zabir FEVDO 028 et Dieke par Barteles 472 et déclaré **champion jeunesse classe 1 A/B** (photo 4)
- 1B Ydriss Benzabir du Graffard par Zabir FEVDO 028 et Ina Lorentz par Jurre 495
- 1C Zack du Perche par Hermès Look DP 030 et Carla du Perche par Epke 474



Photo 1 : Lord Glamour DP



Photo 2 :
Zabir Faa El Van Oosterzanden 028 Sport

1D Alexandre Blacknight MGC par Zahir FEVDO 028 et Jacquesson Blacknight MGC par Oxho des Brumières 026

1E Zeus du VDCN par Yk Dark Udo 021 et Black Joy du VDCN par Jascorial

Classe A, 2 juments concouraient et se classaient comme suit :

2^{ème} prime pour Jacquesson Blacknight MGC par Oxho des Brumières 026 et Topspeed Madera par Maximus 006

3^{ème} prime pour Ixhyll des Brumières par Oxho des Brumières 026 et Xena du Bélier par Kenzo du Bélier 007

Classe 1 direction classe C, 2 pouliches s'affrontaient donnant le classement

1A Yuma du VDCN par Jascorial et Kalypso par Yk Dark Udo (photo 5)

1B Yzao des Abysses par Jascorial et Xayda Van Jagershof par Jerke 434

Classe 1 direction classe D : un seul concurrent
Mil'Or DLB Classic Innovation par Maïko DLB Classic Innovation et Witha Van de Smalbembe par Dark

Ynte 002 (photo 6) 1^{ère} prime et **champion jeunesse classe 1 C/D**.

Pendant ce concours, **First du Valat** (photo ci-contre), étalon arabo-frison approuvé en 2021, participait à une **épreuve de CSO amateur 3 grand prix**. Malgré une barre au sol, il a impressionné les cavaliers professionnels, surpris de toutes ces qualités notamment de saut. First du Valat est un fils d'Aradan du Bélier 018 et de Divine Van Jagershof, fille de Yk Dark Rico 009 et de la célèbre jument Oxaida par RAS. En 2024, il a été indicé 99 et est sorti jusqu'en 110. En 2025, il va se concentrer sur les épreuves de hunter.

Le prochain rendez-vous des éleveurs, des propriétaires, des sympathisants et autres amateurs d'arabo-frisons est fixé aux 14 septembre 2025. Nous y espérons, aux côtés des arabo-frisons, la présentation des premiers Warmblood-Fries.

Tous à vos agendas, nous vous souhaitons nombreux pour les 20 ans de notre association.

O Abrial, AS Viénot, JA Chaumier





Photo 3 : Ziva du Perche



Photo 4 : Abel Blacknight MGC
Champion de la Journée classe A/B

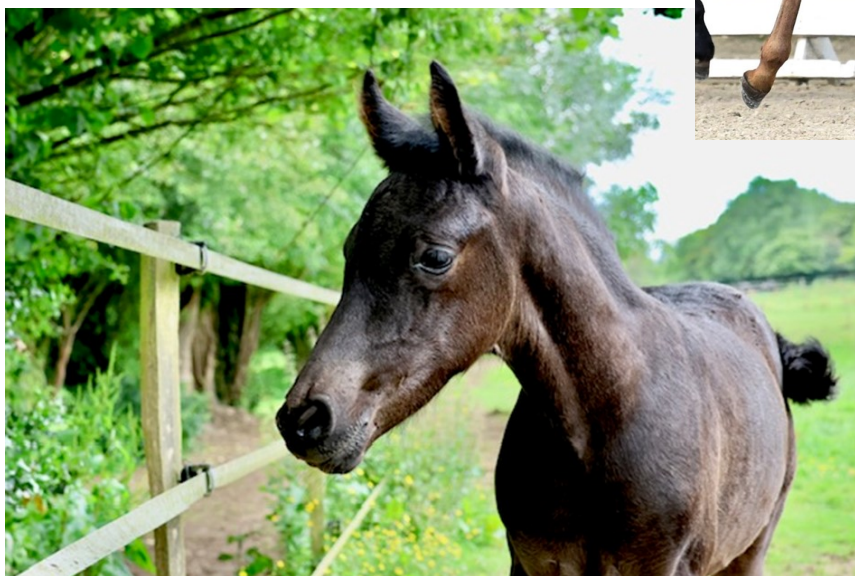


Photo 5 : Yuma du VDCN



*Photo 6 : Mil'Or DLB Classic
Innovation Champion de la
Journée classe C/D*